



**Autorisation du maintien des livraisons par mail
de la part de la Préfecture de la Somme
23/03/20**

Retranscription du mail

De PREF80 pref-covid19, le 2020-03-23 14:56

De PREF80 pref-covid19

À contact@amap-hdf.org

Date Lun 14:56

« En réponse à votre question,

Oui mais en respectant les gestes-barrières efficaces connus

*-solutions hydro-alcooliques à disposition,
-maintenir une distance d'1 mètre entre les personnes
saluer sans se serrer la main etc...*

cordialement,

-

*Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire. »*